



Assemblée générale des parents

Année scolaire 2020-2021

Réunion tenue le mardi 15 septembre 2020,
à 19h00, à la bibliothèque

Présences : Mathieu Barbeau, Marc Chamard, Geneviève Charest, Nathalie Drouin, Isabelle Falardeau, Véronique Imbeault, Eddy Kaffel, Julie Martin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2019.
 4. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020.
 5. Information sur le conseil d'établissement.
 6. Élection des parents au conseil d'établissement.
 7. Comité de parents du Centre de service - élection d'un représentant et d'un substitut.
 8. Organisme de participation des parents.
 9. Information sur la représentation des parents au comité consultatif des services des élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
 10. Questions diverses.
 11. Levée de l'assemblée.
-
-

1. Ouverture de l'assemblée.

La rencontre débute à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Isabelle Gagné agira à titre de secrétaire.

3. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2019.

Il est proposé par Mathieu Barbeau, appuyé par Nathalie Drouin, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

C.É. 030-19-20-027

Suivi au point 5 du procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2019, Marc Chamard précise que le nombre de membres a changé, mais rien d'autre.

Il est proposé par Isabelle Falardeau, appuyée par Julie Martin, que le procès-verbal soit approuvé avec cette précision.

Adopté à l'unanimité

C.É. 030-19-20-028

4. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020.

Véronique Imbeault fait la lecture du bilan annuel qui résume les sujets discutés lors des rencontres de l'année. Tous les membres sont satisfaits du rapport.

5. Information sur le conseil d'établissement.

Marc Chamard mentionne les grandes lignes du Conseil d'établissement, dont :

- La consultation des élèves en cours d'année sur différents sujets d'activités.
- Un nouveau comité d'engagement.
- Tous les membres devront suivre une formation.

Un parent doit être nommé ce soir par les membres du CÉ pour représenter notre district.

Questionnement sur le processus d'élection et le nombre de rencontres du Comité de parents, Conseil d'établissement et le Conseil d'administration.

Le budget du Conseil d'établissement sera bonifié.

Suggestion de faire les rencontres sur TEAMS plutôt que de se présenter en personne.

6. Élection des parents au conseil d'établissement.

Véronique Imbeault nomme les parents en élection puisque leur mandat est terminé : Mathieu Barbeau, Charles Pépin, Nathalie Drouin, Julie Marcoux. De plus, il faut remplacer Reine Foubuée.

Les appels d'intention débutent.

Mathieu Barbeau souhaite continuer à être représentant de parent pour un mandat de 2 ans.

Julie Martin souhaite aussi poursuivre pour un mandat de 2 ans.

Nathalie Drouin poursuivra, mais 1 an seulement.

Eddy Kafel accepte d'entreprendre un mandat de 2 ans.

Et Geneviève Charest accepte d'être parent substitut pour un mandat de 2 ans.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-19-20-029

7. Comité de parents du Centre de service - élection d'un représentant et d'un substitut.

Véronique Imbeault explique ce que comporte les rencontres : date et heure (les mercredis soir de 19h15 à 22h, sujets intéressants, présence de M. Pleau.

Discussion des membres intéressés par les postes.

On nomme Mathieu Barbeau comme représentant et Véronique Imbeault en tant que substitut.

8. Organisme de participation des parents.

La Fondation de la PAL réitère son implication auprès des parents. Marc Chamard spécifie qu'il n'y a aucun changement.

9. Information sur la représentation des parents au comité consultatif des services des élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

Marc Chamard précise que ce comité revient chaque année, 1 fois par mois.

10. Questions diverses.

Le 20 octobre est la date proposée et acceptée de tous pour la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

La CNESST est venue évaluer l'école la semaine dernière et a attribué une très bonne note à notre école. Seulement trois petites recommandations sont à améliorer.

11. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Véronique Imbeault, appuyée par Mathieu Barbeau, que l'assemblée soit levée. Il est 19h 55.

Véronique Imbeault,
Présidente

Marc Chamard,
Directeur